SUJET BLANC NON OFFICIEL

CAP (Agent vérificateur d'appareils extincteurs)

Entraînement professionnel - CAP agent vérificateur d'appareils extincteurs [d4312c369c41]

Édition 2026

Sujet d'entraînement rédigé par FormaV. Il n'a pas été donné à l'examen : ce n'est ni un sujet officiel ni une annale. Les entreprises et les données qu'il contient sont fictives.

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP AVAE, veuillez visiter : capavae.fr/annales-sujets-et-corriges

CAP agent vérificateur d'appareils extincteurs

Sujet blanc professionnel — CAP Agent vérificateur d’appareils extincteurs

Sujet blanc original FormaV. Contexte, entreprises, documents techniques et données de travail fictifs à visée pédagogique. Ce document ne constitue ni une annale de session ni un sujet ou corrigé officiel.

Situation professionnelle

Sujet blanc d’entraînement — niveau CAP. Les situations, entreprises, documents, modèles et valeurs de ce sujet sont fictifs et pédagogiques. Ce sujet n’est pas un document officiel d’examen et ne vaut ni contrôle de conformité réel ni prescription réglementaire.

Vous intervenez comme agent vérificateur au sein de la société fictive Vigie-Service. Les données des dossiers sont les seules données à utiliser. Les règles de choix, critères de contrôle et tarifs qui y figurent sont des consignes internes propres à ces cas d’entraînement : ne les extrapolez pas à une intervention réelle. Les exercices se traitent uniquement sur papier. Aucun essai, démontage, mise en pression, déclenchement ou manipulation d’un appareil réel n’est demandé.

Répondez de façon lisible en indiquant les unités pour les calculs. Pour les recommandations, justifiez votre décision à partir des informations fournies. Les questions des deux études sont indépendantes. Barème indicatif total : 50 points (étude 1 : 28 points ; étude 2 : 22 points).

Document D1 — Étude 1 — Demande client et données du site fictif « Atelier Lumen »

Demande reçue par Vigie-Service. Atelier Lumen, petite entreprise fictive de fabrication de luminaires, demande une première installation pédagogique d’extincteurs dans trois zones. Le responsable précise que les postes de travail seront occupés dès 8 h 45 le jour de l’intervention. Il souhaite que l’équipe passe d’abord dans l’atelier, puis dans le dépôt à 10 h. Le responsable demande aussi une explication écrite de la proposition, sans prétendre que celle-ci constitue une validation réglementaire.

Règle interne de dimensionnement pour cet exercice uniquement : prévoir un appareil par zone répertoriée. Cette règle est créée pour le cas et ne représente pas une règle réglementaire. Pour choisir parmi les modèles fictifs, utiliser exclusivement la matrice de la fiche catalogue D2. Si une situation réelle diffère des données de ce dossier, il faudrait faire vérifier le choix par les personnes compétentes avant toute installation.

Zone	Activité et éléments présents	Situation signalée par le client	Appareil présent à l'arrivée
A — Bureau et archives	Papiers, dossiers et mobilier courant	Besoin d'un appareil pour cette zone	Aucun
B — Local de nettoyage	Bidons de liquide de nettoyage ; le client indique un risque de feu de liquide	Besoin d'un appareil pour cette zone	Aucun
C — Coin d'essais électriques	Équipements électriques de test ; le client demande un modèle prévu, dans le catalogue fictif, pour le risque décrit	Besoin d'un appareil pour cette zone	Aucun

Le client ne demande pas d'intervention sur un robinet d'incendie armé (RIA). Aucun plan de bâtiment n'est fourni ni nécessaire : les zones A, B et C sont les trois emplacements à traiter dans ce cas écrit.

Interventions à organiser le même jour : Atelier Lumen (site A), priorité donnée par le responsable de Vigie-Service en raison de l'occupation imminente des locaux ; Dépôt Noro (site B), vérification documentaire et inspection externe d'un extincteur fictif, rendez-vous à 10 h. L'équipe part du dépôt Vigie-Service à 8 h. Les durées de déplacement et d'intervention sont fournies en D2. Ces durées sont des estimations internes de planification, non des temps réglementaires.

Document D2 — Étude 1 — Catalogue d'entraînement, stock et planification

Catalogue fictif fourni par Vigie-Service pour l'exercice. Les noms et compatibilités ci-dessous sont inventés pour permettre un raisonnement fermé sur dossier. Ils ne constituent pas un conseil de choix de matériel réel.

Modèle fictif	Désignation inscrite au catalogue	Compatibilité indiquée dans ce cas	Prix unitaire HT	Stock au dépôt
W6	Appareil à eau avec additif, charge nominale fictive 6 kg	Zone A, papiers et archives	78 €	2
P6	Appareil à poudre, charge nominale fictive 6 kg	Zone B, risque de liquide décrit par le client	92 €	1
G2	Appareil au gaz, charge nominale fictive 2 kg	Zone C, uniquement selon la description de compatibilité de ce catalogue pédagogique	115 €	1

Consigne interne de préparation : pour chaque appareil neuf, préparer un support mural et un panneau de repérage. Le stock disponible est de 2 supports et 3 panneaux. Les modèles présents au dépôt sont neufs et leur disponibilité est confirmée pour l'intervention. La liste des outils de préparation autorisée dans ce cas comprend : dossier client, fiche de prise de notes, tournevis, clé adaptée aux supports, niveau, matériel de fixation et équipements de protection adaptés aux tâches prévues. Cette liste est une aide de préparation écrite ; aucune utilisation d'outil n'est demandée dans le sujet.

Temps de tournée communiqués par le responsable : dépôt Vigie-Service vers Atelier Lumen : 20 min ; Atelier Lumen vers Dépôt Noro : 25 min ; dépôt Vigie-Service vers Dépôt Noro : 35 min ; Dépôt Noro vers Atelier Lumen : 30 min. Les deux durées entre Dépôt Noro et Atelier Lumen sont des données distinctes propres à ce cas. Durée prévue à Atelier Lumen : 55 min. Durée prévue à Dépôt Noro : 40 min. L'équipe part à 8 h précises. Le créneau de passage à Atelier Lumen doit commencer au plus tard à 8 h 45. Le rendez-vous au Dépôt Noro est à 10 h. Si l'équipe arrive avant le rendez-vous, elle attend sur place jusqu'à 10 h. Pour comparer deux ordres de tournée, additionner les temps de déplacement et d'intervention, sans ajouter de pause.

Règle de stock du cas : le matériel utilisé est retiré du stock disponible. Il n'y a aucun réapprovisionnement le jour même. Pour une demande d'approvisionnement, indiquer uniquement le modèle manquant et la quantité nécessaire pour disposer des trois modèles demandés lors d'une prochaine intervention. Les prix catalogue sont exprimés hors taxes ; aucune taxe ni remise n'est à calculer.

Document D3 — Étude 2 — Dossier d'inspection externe et conditions commerciales fictives

Intervention au Dépôt Noro. Le dossier concerne un extincteur fictif W6, repéré N-14. L'exercice est limité à la lecture d'observations déjà recueillies et à la rédaction documentaire. Il ne demande pas d'inspecter ni de manipuler un appareil réel. La fiche d'entraînement du modèle indique les critères internes suivants : identification lisible ; scellé visuellement intact ; absence de choc important ou de corrosion visible ; masse totale mesurée comprise entre 9,05 kg et 9,35 kg inclus, pour une masse de référence inscrite de 9,20 kg. Il s'agit exclusivement de seuils fictifs du dossier, et non de prescriptions générales.

Point observé ou relevé dans la simulation	Résultat fourni
Identification	Étiquette « W6 — N-14 » lisible
Scellé	Visuellement intact selon la fiche d'observation
État extérieur	Trace de corrosion visible sur une partie de la cuve ; aucun choc important signalé
Masse totale simulée	8,98 kg
Référence de masse de la fiche	9,20 kg ; tolérance d'exercice : de 9,05 kg à 9,35 kg inclus
Information du client	Le client demande si l'appareil peut rester à son emplacement sans autre vérification

Consigne de décision interne à ce dossier : si au moins un critère fourni n'est pas satisfait, consigner l'écart et ne pas conclure que l'appareil est prêt à fonctionner. Pour ce cas sur papier, proposer une évaluation corrective en atelier par une personne compétente avant toute décision de remise en service. Ne pas décrire de démontage ni d'opération technique. Le sujet ne permet pas de certifier un appareil réel.

Tarifs d'entraînement Vigie-Service, fictifs et hors taxes : rédaction du compte rendu d'inspection externe : 18 € ; évaluation corrective en atelier : main-d'œuvre 48 € ; pièces éventuelles, forfait fictif du devis : 12 € ; transport atelier : 9 €. Option de remplacement dans ce dossier : appareil W6 neuf 78 € et prestation de pose 22 €. Les tarifs sont des conditions internes du cas. Pour comparer les deux options, additionner les postes indiqués ; ne pas ajouter de taxe.

Le client souhaite recevoir un compte rendu bref, compréhensible par un non-spécialiste, qui distingue les observations, la décision prise dans le cadre du dossier et la suite proposée. Les dates, références commerciales et montants utiles doivent être repris exactement. Aucune règle légale, périodicité réglementaire ou garantie n’est à ajouter.

Travail demandé

Barème pédagogique proposé : 50 points. Ce barème et la durée conseillée ne sont pas un barème ou une durée officiels.

Étude 1 — Étude professionnelle 1 — Recenser et préparer une tournée d’installation

E1-Q1 · 3 point(s)

À partir de D1 et D2, établissez la liste des deux interventions de la journée. Pour chacune, indiquez le site, la tâche prévue, la priorité ou la contrainte horaire à respecter et le motif tiré du dossier.

Ressources : D1, D2

E1-Q2 · 3 point(s)

Pour les zones A, B et C d’Atelier Lumen, associez à chacune le modèle du catalogue D2 qui correspond à la description du client en D1. Justifiez chaque association par l’information précise de la matrice de compatibilité.

Ressources : D1, D2

E1-Q3 · 3 point(s)

En appliquant uniquement la règle interne de dimensionnement de D1, calculez le nombre total d’appareils à prévoir pour Atelier Lumen. Présentez le calcul et indiquez le nombre d’appareils par modèle.

Ressources : D1, D2

E1-Q4 · 4 point(s)

À partir des quantités nécessaires et du stock indiqué en D2, calculez pour chacun des trois modèles la quantité consommée et le stock restant après préparation. Indiquez si la préparation complète est possible sans réapprovisionnement le jour même.

Ressources : D1, D2

E1-Q5 · 4 point(s)

La règle de dimensionnement du cas prévoit un support par appareil et un panneau par appareil. Calculez les besoins en supports et en panneaux, puis les quantités manquantes par rapport au stock de D2. Rédigez la demande d’approvisionnement correspondante en nommant les fournitures et leurs quantités.

Ressources : D1, D2

E1-Q6 · 5 point(s)

Comparez les deux ordres de tournée possibles : « Atelier Lumen puis Dépôt Noro » et « Dépôt Noro puis Atelier Lumen ». Pour chacun, calculez l'heure d'arrivée au premier site et l'heure d'arrivée au second, en tenant compte des durées de déplacement et d'intervention, du départ à 8 h, du rendez-vous de 10 h et de l'attente prévue. Pour le second site, indiquez aussi l'heure de début de l'intervention si l'équipe arrive avant son rendez-vous. Quel ordre respecte la contrainte de commencer Atelier Lumen au plus tard à 8 h 45 ?

Ressources : D1, D2

E1-Q7 · 3 point(s)

Rédigez une liste de préparation pour l'intervention d'Atelier Lumen en distinguant les documents, les outils ou fournitures et les éléments de matériel à emporter. Signalez clairement les éléments dont le stock est insuffisant et qui nécessitent la demande d'approvisionnement calculée précédemment.

Ressources : D1, D2

E1-Q8 · 3 point(s)

Rédigez une courte proposition écrite au responsable d'Atelier Lumen : rappelez les trois zones, les modèles prévus selon le catalogue fictif et la limite de cette proposition. Ne présentez pas la règle interne du cas comme une exigence réglementaire.

Ressources : D1, D2

Étude 2 — Étude professionnelle 2 — Analyser une fiche d'inspection et informer un client

E2-Q1 · 4 point(s)

À partir du tableau de D3, indiquez quels critères internes sont satisfaits et lesquels ne le sont pas pour l'appareil W6 N-14. Pour chaque écart, citez l'observation ou la valeur qui le démontre.

Ressources : D3

E2-Q2 · 3 point(s)

Calculez l'écart entre la masse totale simulée de 8,98 kg et la masse de référence de 9,20 kg. Comparez ensuite la masse mesurée à l'intervalle d'acceptation fourni en D3 et concluez uniquement au regard de cette fiche d'entraînement.

Ressources : D3

E2-Q3 · 3 point(s)

En appliquant la consigne de décision interne de D3, rédigez la conclusion à inscrire au dossier pour l'appareil N-14. Distinguez clairement les faits observés de la suite proposée et n'affirmez pas que l'appareil est prêt à fonctionner.

Ressources : D3

E2-Q4 · 4 point(s)

Calculez le montant hors taxes de l'option « évaluation corrective en atelier », en additionnant la main-d'œuvre, les pièces éventuelles forfaitaires et le transport. Calculez séparément le montant hors taxes de l'option « remplacement », avec l'appareil neuf et la pose.

Ressources : D3

E2-Q5 · 3 point(s)

Rédigez un devis d’entraînement très bref présentant les deux options chiffrées de D3, les postes qui composent chacune et leurs totaux hors taxes. Indiquez que les montants sont ceux du cas fictif et qu’aucune taxe n’est calculée.

Ressources : D3

E2-Q6 · 3 point(s)

Rédigez le compte rendu d’inspection externe de l’appareil N-14 à partir de D3. Il doit comporter la référence de l’appareil, au moins deux observations factuelles, la conclusion prévue par la consigne interne et la suite proposée au client. N’ajoutez ni opération technique ni règle réglementaire absente du dossier.

Ressources : D3

E2-Q7 · 2 point(s)

Écrivez le message que vous adresseriez au client qui demande si l’appareil peut rester à son emplacement sans autre vérification. Expliquez les deux écarts relevés, présentez les options de suite possibles avec leurs montants hors taxes et précisez que la décision de remise en service ne peut pas être prise sur la seule base de cette inspection écrite.

Ressources : D3

Sources du cadre de compétences

Les sources définissent les compétences visées ; elles ne publient pas ce sujet blanc. Les données techniques du cas sont fournies dans les documents précédents.

- CAP - Agent vérificateur d'appareils extincteurs
- Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation — CAP - Agent vérificateur d'appareils extincteurs

Continue à t'entraîner

Retrouve tous les sujets et corrigés du CAP AVAE, classés par épreuve et par année :
capavae.fr/annales-sujets-et-corriges

Pour réviser tout le programme avant l'examen, les Fiches de Révision du CAP AVAE reprennent l'essentiel de chaque épreuve :
capavae.fr/fiches-de-revision

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.